

Ferblantier / Ferblantière



Description du métier

- Trace, fabrique et pose, sur les chantiers de construction, toutes sortes d'objets de métal en feuilles;
- Monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud, et tout système servant à évacuer des matières diverses;
- Installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs, ainsi que le recouvrement de toitures métalliques;
- Applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique ou thermique.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en ferblanterie-tôlerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances en mathématiques et aux propriétés des métaux et autres matériaux;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir un esprit d'analyse et de coordination;
- Posséder une bonne dextérité;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Faire preuve d'endurance et d'une bonne condition physique.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	30 478 \$
Compagnon***	50 996 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	62 533 \$
Proportion****	79 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	185	207
Taux de placement des diplômés*	96,6 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,76 \$	23,93 \$	22,27 \$
2 ^e période	27,72 \$	27,92 \$	25,98 \$
3 ^e période	33,66 \$	33,90 \$	31,54 \$
Compagnon	39,60 \$	39,88 \$	37,11 \$

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de ferblantiers travaillant sur les chantiers de construction a augmenté en 2017, pour s'établir à 4 332. De ce nombre, près du tiers sont des apprentis. Il s'agit de l'un des 10 métiers où l'on retrouve le plus de femmes : on en comptait 48, en 2017 ;
- Un total de 1 031 entreprises de construction embauchent des ferblantiers. La majeure partie du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial ;
- Un total de 207 nouveaux apprentis ont été admis en 2017, ce qui représente une augmentation par rapport à la moyenne de 2013 à 2016. Un apprenti ferblantier diplômé gagne en moyenne 30 500 \$ au cours de sa première année dans l'industrie, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures (79 % des compagnons) atteint 62 500 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les ferblantiers. Même s'il faut tenir compte de la disponibilité des travailleurs actuellement sur le marché du travail, les finissants se placent très bien.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Ferblanterie-tôlerie (5233) ou
Sheet Metal Work (5733)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Laurentides
- Laval
- Montréal*
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	65
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	104
Côte-Nord	39
Estrie	126
Île de Montréal	351
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 437
Mauricie-Bois-Francs	255
Montérégie	947
Outaouais	165
Québec	651
Saguenay-Lac-Saint-Jean	184
Extérieur et Baie-James	8

Total 4 332

Nombre de femmes actives dans le métier 48

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferblantier	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	54 %	42 %	3 %	1 195
Compagnon	43	13 %	69 %	18 %	3 137
Total des ferblantiers	40	24 %	62 %	14 %	4 332
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086